

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE REGROUPANT LES PROCEDURES
SUIVANTES :**

-ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE
PUBLIQUE.

-ENQUETE PARCELLAIRE.

-ENQUETE DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR
L'EAU.

-ENQUETE DE DEMANDE D'INTERET GENERAL.

**SUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DU « GRAND NOCQ » SUR LA
COMMUNE D'ALLOUAGNE (62157).**

PRESENTE PAR LA COMMUNAUTE « ARTOIS LYS » DONT LE SIEGE EST A LILLERS
« 62193 ».

REFERENCES:

-ORDONNANCE N°E16000116/59 EN DATE DU 30/05/2016 DE MME LA PRESIDENTE
DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE.

-ARRETE D'ORGANISATION D'ENQUETE EN DATE DU 01/07/2016 DE MME LA
PREFETE DU PAS DE CALAIS.

A N N E X E S.

DESTINATAIRES :

- MME LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE.
- MME LA PREFETE DU PAS DE CALAIS.

LOCON le 27 Octobre 2016.
Le Commissaire Enquêteur
Mr Hervé Touzart.



ANNEXES :

-Ordonnance N° E16000116/59 en date du 30-05-2016 de Mme la Présidente du Tribunal Administratif de LILLE,

-Arrêté d'organisation d'enquête en date du 01.07.2016 de Mme la Préfète du Pas de Calais.

-Un procès-verbal de communication des observations en date du 02-10-2016 adressé par le C.E. à Mr le Président de la CAL,

-Le mémoire en réponse en date du 13.10.2016 de Mr le Président de la CAL,

- 1 copie des notifications de l'enquête parcellaire,

-1 attestation d'affichage des dossiers parcellaires établie par Mr le Maire d'Allouagne,

- 1 attestation d'affichage de l'enquête établie par Mr le Maire d'Allouagne,

- le plan de l'affichage sur la commune d'Allouagne,

- 1 certificat de mise à disposition du dossier établi par Mr le Maire d'Allouagne,

- 4 articles de presse,

- 1 registre d'enquête.